

Compte rendu du conseil municipal
SEANCE DU 20 Janvier 2016

L'an deux mil seize

*Le 20 janvier à 20 Heures et 10 minutes, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, Delphine BERTAUX, ISAMBARD Albert, DRONIOU David, LEMONNIER Jacqueline, GORON Rémy, PEUCET Auguste, CHERBONNEL Ludovic, JOUAUX Laëtitia, BRIAND Henri, LEMONNIER Marie-Hélène, SAINT MLEUX Xavier, Bruno GIFFARD, Christèle BOBON

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : DURAND Paul, SACHET Elodie,

ABSENTS : ORHANT Pauline, SIMONOT Sophie, MOREL Delphine

POUVOIR : DURAND Paul donne pouvoir à Pascal HERVÉ
Élodie Sachet donne pouvoir à Delphine BERTAUX

Mme Delphine BERTAUX a été élue secrétaire de séance.

N°01-01-15 Avis sur le projet de plateforme d'ULM

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que monsieur Menuet a déposé un projet de plateforme ULM auprès des autorités compétentes. Le projet prévoit la création d'une plateforme d'ULM permanente au lieu-dit « la cudelais » à Bazouges la Pérouse pour des vols de loisirs et des baptêmes de l'air.

A la demande de la préfecture, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Emet un avis favorable sur le projet de plateforme ULM prévue au lieu-dit la Cudelais

N°02-01-2016 : Demande de domiciliation d'une association

Monsieur le Maire informe le conseil de la demande de monsieur Giffard, en qualité de président de l'association « sur la voix d'Angèle Vannier », d'autoriser la domiciliation de ladite association à la mairie.

Monsieur le Maire rappelle que d'autres associations sont actuellement domiciliées à la mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Autorise l'association dénommée « sur la voix d'Angèle Vannier » à se domicilier à la mairie.

°03-01-2016 : demande de subvention DETR pour la TC3 des travaux de l'église

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune peut solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) afin de financer une partie des travaux de l'église pour la tranche conditionnelle 3.

Monsieur le Maire explique que cette dotation pour s'élever à 30% dans le cas où la population DGF serait supérieure à 2000 habitants et 40% dans le cas où cette population DGF serait inférieure.

Le niveau de population DGF n'ayant pas encore été communiqué à la mairie, monsieur le Maire présente deux plans financements indépendants :

**PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D' EGLISE
EN € HT AVEC SUBVENTION DETR A 30%
TRANCHE CONDITIONNELLE 3**

Dépenses en € HT

Montant des travaux

Maçonnerie- Pierre de Taille	429 332.19
Traitement	-
Beffroi, cloches	5 663.27
Charpente -Menuiserie	25 445.68
Couverture-Zinguerie	18 975.42
Vitraux	18 898.00
Peinture	11 332.44
Electricité - courants Forts	-
sous-total - travaux de base	509 647.00

Montant des honoraires

Mission CTC	495.00
mission SPS	2 240.00
Honoraires de l'architecte	33 407.18
sous-total honoraires	36 142.18

Total des travaux et des honoraires en € HT 545 789.18

Recettes

Subventions ETAT

ETAT DETR 30 % si population DGF supérieure à 2000 hab	163 736.75
40 % si population DGF inférieure à 2000 hab	

Autres Subventions

Subvention du Conseil Général TX 30,60 % plafond atteint de 100 000 €	100 000.00
Subvention du Conseil Régional estimatif 15 % plafond atteint de 80 000 €	70 559.81

Autres Financements Attendus

Néant	-
-------	---

Autofinancement

Fonds propres	61 492.62
Emprunt	150 000.00
Total	545 789.18

**PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX D' EGLISE
EN € HT AVEC SUBVENTION DETR A 40%
TRANCHE CONDITIONNELLE 3**

Dépenses en € HT

Montant des travaux

Maçonnerie- Pierre de Taille	429 332.19
Traitement	-
Beffroi, cloches	5 663.27
Charpente -Menuiserie	25 445.68
Couverture-Zinguerie	18 975.42
Vitraux	18 898.00
Peinture	11 332.44
Electricité - courants Forts	-
sous-total - travaux de base	509 647.00

Montant des honoraires

Mission CTC	495.00
mission SPS	2 240.00
Honoraires de l'architecte	33 407.18
sous-total honoraires	36 142.18

Total des travaux et des honoraires en € HT 545 789.18

Recettes

Subventions ETAT

ETAT DETR 40 % si population DGF inférieure à 2000 hab	218 315.67
--	------------

Autres Subventions

Subvention du Conseil Général TX 30,60 % plafond atteint de 100 000 €	100 000.00
Subvention du Conseil Régional estimatif 15 % plafond atteint de 80 000 €	70 559.81

Autres Financements Attendus

Néant	-
-------	---

Autofinancement

Fonds propres	56 913.70
Emprunt	100 000.00
Total	545 789.18

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Valide les plans de financement tels que détaillés ci-dessus

Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

N°04-01-2016 : Annulation DM n°1 au budget Zone Artisanale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une décision modificative au budget 2015 de la zone artisanale avait été prise lors de la séance du 21 décembre dernier.

A la demande de la trésorerie, la vente du lot de la zone artisanale sera effectuée sur l'exercice 2016. La DM n°1 prévoyait à l'origine cette vente sur l'exercice 2015, il convient donc de l'annuler

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Annule la délibération n°11-10-2015 portant sur une décision modificative n°1 au budget zone artisanale 2015.

N°05-01-2016 : Décision modificative N°1 Zone Artisanale Budget 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre une décision modificative n°1 zone artisanale 2015 pour effectuer la comptabilité de stocks.

Section d'investissement :

Dépense d'investissement :
- Chapitre 040 compte 3355 : +16 573 €

Recettes investissement :

- Chapitre 021 : + 16 573 €

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 023 : + 16 573 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 042 : compte 7133 : + 16 573 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide de prendre cette décision modificative n° 1 au budget zone artisanale 2015 pour effectuer la comptabilité de stocks.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Le Maire
P.HERVÉ

HERVÉ Pascal, Maire		CHERBONNEL Ludovic	Absent
BERTAUX Delphine, 1 ^{ère} Adjointe		JOUAUX Laëtitia	
ISAMBARD Albert, 2 ^{ème} Adjoint		ORHANT Pauline	Absente
SACHET Elodie, 3 ^{ème} Adjointe		BRIAND Henri,	
DRONIOU David, 4 ^{ème} Adjoint		SIMONOT Sophie	
LEMONNIER Jacqueline, 5 ^{ème} Adjointe		DURAND Paul.	
GORON Rémy,		LEMONNIER Marie-Hélène	
PEUCET Auguste,		MOREL Delphine	
GIFFARD Bruno		SAINT MLEUX Xavier	
BOBON Christèle			